



**DELIBERATION N° 21/148 CP DE LA COMMISSION PERMANENTE
APPROUVANT LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATIONS
VOYAGEURS SUR LES RÉSEAUX FERRÉ ET D'AUTOCARS DE LA CORSE**

**CHÌ APPROVA U STABILIMENTU DI UN SISTEMA D'INFURMAZIONI
DI I VIAGHJADORI NANTU À U RITALI FARRATU È I CARRI DI A CORSICA**

REUNION DU 28 JUILLET 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt huit juillet, la commission permanente, convoquée le 19 juillet 2021, s'est réunie sous la présidence de Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. Laurent MARCANGELI à Mme Valérie BOZZI
M. Jean-Martin MONDOLONI à Mme Christelle COMBETTE
M. Hyacinthe VANNI à M. Romain COLONNA

LA COMMISSION PERMANENTE

- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie, et notamment ses articles L. 4421-1 à L. 4426-1,
- VU** la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19 et notamment son titre II,
- VU** la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,
- VU** la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire,

- VU** l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid-19,
- VU** le décret n° 2021-699 du 1^{er} juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire modifié par le décret n° 2021-724 du 7 juin 2021 et le décret n° 2021-850 du 29 juin 2021,
- VU** la délibération n° 17/120 AC de l'Assemblée de Corse du 27 avril 2017 approuvant le plan pluriannuel des investissements ferroviaires sur la période 2017-2026,
- VU** la délibération n° 18/139 AC de l'Assemblée de Corse du 30 mai 2018 portant adoption du règlement budgétaire et financier de la Collectivité de Corse,
- VU** la délibération n° 21/056 AC de l'Assemblée de Corse du 25 mars 2021 adoptant le budget primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2021,
- VU** la délibération n° 21/119 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 approuvant le cadre général d'organisation et de déroulement des séances publiques de l'Assemblée de Corse,
- VU** la délibération n° 21/124 AC de l'Assemblée de Corse du 22 juillet 2021 approuvant le renouvellement de la délégation de l'Assemblée de Corse à sa Commission Permanente,
- SUR** rapport du Président du Conseil exécutif de Corse,
- VU** le tableau d'échéancier des crédits de paiement annexé au rapport du Président du Conseil exécutif de Corse,
- SUR** rapport de la Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement,
- APRES** avis de la Commission des Finances et de la Fiscalité,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité,

Ont voté POUR (15) : Mmes et MM.

Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Laurent MARCANGELI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI, Hyacinthe VANNI

ARTICLE PREMIER :

APPROUVE le programme de mise en place d'un système d'informations voyageurs sur le réseau de transports publics de la Corse (trains, autocars), pour un montant de 1 300 000 € HT.

ARTICLE 2 :

APPROUVE le plan de financement au titre du plan France Relance - Dotation Régionale d'Investissement - Mobilité de l'Etat selon la répartition suivante :

Etat	80 % du montant HT	1 040 000 €
CdC	20 % du montant HT	260 000 €
TOTAL	100 %	1 300 000 €

ARTICLE 3 :

DECIDE d'affecter ainsi qu'il suit les crédits inscrits à la rubrique :

BP 2021

PROGRAMME 1151

MONTANT DISPONIBLE 7 000 000,00 €

MONTANT A AFFECTER 1 600 000,00 €

Opération 1151N114 - Système d'Information Voyageurs..... 1 600 000,00 €

MONTANT RESTANT DISPONIBLE 5 400 000,00 €

ARTICLE 4 :

AUTORISE le Président du Conseil exécutif de Corse à lancer toutes les procédures règlementaires et à solliciter toutes les autorisations administratives pour mener cette opération.

ARTICLE 5 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Ajacciu, le 28 juillet 2021

La Présidente de l'Assemblée de Corse,



Marie-Antoinette MAUPERTUIS

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 28 JUILLET 2021

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**STABILIMENTU DI UN SISTEMA D'INFURMAZIONI
DI I VIAGHJADORI NANTU À U RITALI FARRATU
È I CARRI DI A CORSICA**

**MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATIONS
VOYAGEURS SUR LES RÉSEAUX FERRÉ ET D'AUTOCARS
DE LA CORSE**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le présent rapport vise à soumettre à l'approbation de l'Assemblée de Corse la mise en place d'un Système d'Information des Voyageurs (SIV) sur les réseaux ferré et d'autocars de la Corse.

1. Éléments de contexte

La Collectivité de Corse s'est engagée dans l'amélioration de l'information des voyageurs sur le réseau ferré et sur le réseau d'autocars.

Un certain nombre d'actions ont été mises en œuvre à ce titre en 2019 et 2020 :

- Le déploiement d'un système de billettique sur le réseau d'autocars dont elle a la charge (lignes scolaires et lignes régulières en Corse-du-Sud)
- La mise en place d'un site de paiement à distance pour les voyageurs utilisant les autocars
- La mise à disposition sur l'open data Corsica des données relatives aux réseaux de transport (localisation des arrêts, horaires et itinéraires des lignes)
- Les installations de comptages automatiques dans les rames « Autorail métrique grand confort » (AMG).

Ces différentes actions permettent d'accroître le niveau de connaissance de la Collectivité de Corse concernant son offre de transport et sa fréquentation. Elles permettent également de donner aux voyageurs de l'information pour l'organisation de leur voyage.





2. Objectifs du Système d'Information Voyageurs

L'objectif du SIV est de pouvoir garantir à chaque voyageur la fourniture d'une information pratique et fiable pour l'aider dans son déplacement.

La Collectivité souhaite désormais aller plus loin et proposer aux voyageurs un système d'information voyageurs complet dans les différentes gares et haltes du réseau ferré ainsi que dans les différents arrêts routiers.

Le tableau ci-dessous décrit l'information proposée par type d'équipement

Equipement	Photo	Objectif
------------	-------	----------

Ecran multimodal		Donner des informations sur les différentes lignes bus, autocars, trains
Ecran d'information touristique		Donner des informations sur le territoire
Borne d'information		Donner des informations sur le territoire et les réseaux de transport
BIV		Donner des informations sur la ligne
Mât+QR Code		Accéder à l'application mobile

3. Description du dispositif

Le système proposé comprend trois types d'équipement en fonction de l'importance des arrêts :

- écrans plats dans les principales gares ferroviaires, routières, ports, aéroports ;
- écrans à bandeau LED (Borne d'Information Voyageurs BIV dans les gares secondaires et dans les principaux arrêts routiers ;
- mâts avec QR code dans les autres arrêts à l'importance plus limitée et souvent dépourvus d'accès électrique.

Le tableau ci-dessous synthétise le déploiement proposé

	Ecran information	Ecran information touristique	Borne multimodale	BIV	Mât + QR Code
--	-------------------	-------------------------------	-------------------	-----	---------------

Gares principales (24)	X	X	X		X
Gares secondaires (13)				X	X
Haltes ferroviaires (31)					X
Gares routières (3)	X			X	X
Arrêts routiers principaux (15)				X	X
Haltes routières (64)					X
Aéroports (4)	X		X		
Ports (6)	X		X		

Le projet proposé comporte une hiérarchisation des arrêts ferroviaires et routiers avec un niveau d'équipement proposé

4. Périmètre du projet

L'objectif final est de couvrir l'ensemble des sites d'utilisation des transports publics en Corse soit le réseau ferroviaire, les lignes routières du Pumonte et du Cismonte, les ports et les aéroports.

Toutefois le plan de relance de l'Etat impose que les différents projets soient terminés au 31 décembre 2022. Dans ces conditions, il est proposé de limiter le projet à une 1^{ère} étape permettant de couvrir une grande partie des besoins.

Ce périmètre couvre :

- le réseau ferré
- les lignes routières du Pumonte
- la ligne routière Bastia-Portivechju

La mise en œuvre du projet sur les autres périmètres pourra faire l'objet d'une seconde étape une fois les conditions réunies pour une mise en œuvre rapide.

5. Plan de financement

Le projet a été estimé dans sa globalité à 1 300 000 € HT avec la décomposition suivante :

Prestation		Quantité	Prix unitaire	Coût total	Nombre sites
Matériel					
Gares et haltes ferroviaires				523 100,00 €	117
Ecran TFT IV	Fourniture	38	4 100,00 €	155 800,00 €	23

	Pose intérieure	16	1 600,00 €	25 600,00 €	16
	Pose extérieure	22	3 500,00 €	77 000,00 €	14
Ecran TFT touristique	Fourniture	10	4 100,00 €	41 000,00 €	10
	Pose	10	1 600,00 €	16 000,00 €	
BIV LCD	Fourniture	13	2 200,00 €	28 600,00 €	13
	Pose	13	2 800,00 €	36 400,00 €	
Borne d'information	Fourniture	10	7 800,00 €	78 000,00 €	10
	Pose	10	3 500,00 €	35 000,00 €	
Poteau d'arrêt fixe	Fourniture	33	500,00 €	16 500,00 €	31
	Pose	33	400,00 €	13 200,00 €	
Gares et arrêts routiers Corse-du-Sud				179 900,00 €	70
Ecran TFT	Fourniture	3	4 100,00 €	12 300,00 €	3
	Pose extérieure	3	3 500,00 €	10 500,00 €	
BIV LCD	Fourniture	19	2 200,00 €	41 800,00 €	12
	Pose	19	2 800,00 €	53 200,00 €	
Poteau d'arrêt démontable	Fourniture	69	500,00 €	34 500,00 €	55
	Pose	69	400,00 €	27 600,00 €	
Bastia - Bunifaziu				38 100,00 €	15
BIV LCD	Fourniture	6	2 200,00 €	13 200,00 €	6
	Pose	6	2 800,00 €	16 800,00 €	
Poteau d'arrêt démontable	Fourniture	9	500,00 €	4 500,00 €	9
	Pose	9	400,00 €	3 600,00 €	
Logiciel SIV				74 300,00 €	-
Equipements au sol		1	5 000,00 €	5 000,00 €	-
Développements logiciel au sol		1	69 300,00 €	69 300,00 €	-
Gestion de projet SIV				16 700,00 €	-
Partie au sol		1	16 700,00 €	16 700,00 €	-
Formations SIV				6 600,00 €	-
Partie au sol		2	3 300,00 €	6 600,00 €	-
Habillage des poteaux				69 700,00 €	410
Impression stickers tête de poteau		103	200,00 €	20 600,00 €	95
Impression stickers QR Code		194	100,00 €	19 400,00 €	164
Pose		297	100,00 €	29 700,00 €	151
Compléments IV poteaux supports		63	500,00 €	31 500,00 €	48
Site ou application mobile prochains passages TR				10 000,00 €	-
Stock de matériels de réserve				29 300,00 €	-
Ecran TFT		5	4 100,00 €	20 500,00 €	-
BIV LCD		4	2 200,00 €	8 800,00 €	-
Divers (électricité....)				65 000,00 €	
Total				1 044 200,00 €	-
Provision pour aléas (10 %)				104 420,00 €	-
AMO				150 000,00 €	-
TOTAL				1 298 620,00 €	-
Arrondi				1 300 000,00 €	

Ce projet a été retenu au titre du plan France relance - Dotation Régionale d'Investissement - Mobilité proposé par l'Etat avec la répartition suivante : 80% Etat - 20 % CdC.

Avec un taux de subvention de 80 %

Etat	80 % du montant HT	1 040 000 €
CdC	20 % du montant HT	260 000 €
TOTAL	100 %	1 300 000 €

Le programme sera financé sur l'opération à créer n° 1151N114, telle que décrite dans le tableau précédent.

En conclusion, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER** le programme de l'opération tel que décrit au présent rapport, le coût global de 1 300 000 € HT ainsi que la décomposition, ainsi que **D'AFFECTER** les crédits nécessaires,
- **D'APPROUVER** le plan de financement proposé dans le cadre du plan France relance - DRI - Mobilité selon la répartition de financement proposée,
- **DE M'AUTORISER** à lancer toutes les procédures réglementaires et à solliciter toutes les autorisations administratives pour mener ces opérations.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

PROJET DEPLOIEMENT SIV



Légende

- Ecran TFT
- Ecran touristique
- BIV

